

Notice méthodologique

TITRE DE LA FICHE D'INDICATEURS

Consommation d'énergie primaire

CATEGORIE PRINCIPALE

Activités humaines

THEMATIQUE PRINCIPALE

Énergie

SECTION 1 : AUTEUR

Nom	DEJEMEPPE
Prénom	Julien
E-mail	julien.dejemeppe@spw.wallonie.be
Tél	081/33.60.16

SECTION 2 : CONTEXTUALISATION DE LA FICHE D'INDICATEURS

Titre	Consommation d'énergie primaire
Définition(s) de la fiche d'indicateurs	<p>La <u>consommation d'énergie primaire</u> est définie comme la consommation intérieure brute d'énergie hors usages non énergétiques.</p> <p>La <u>consommation intérieure brute d'énergie</u> représente l'énergie consommée en Wallonie avant transformation en énergie secondaire : combustible nucléaire avant transformation en électricité, production d'énergie primaire en Wallonie, importation de produits pétroliers ou de gaz naturel... Comparée à la consommation finale d'énergie, elle révèle les capacités de production et de transformation d'énergie, et donc, <i>in fine</i>, la dépendance énergétique du pays ou de la région. (ICEDD, 2018).</p> <p>L'<u>usage non énergétique</u> des produits énergétiques correspond à l'utilisation d'énergie en tant que matière première dans les procédés de fabrication. En Wallonie, ces usages concernent principalement l'utilisation de gaz naturel pour produire de l'ammoniac et du bitume par les centrales d'enrobage (production d'asphalte...).</p> <p>La <u>consommation finale d'énergie</u> correspond à l'ensemble de l'énergie consommée par les utilisateurs finaux (industrie, ménages...).</p>
Référence(s) (définition)	<p>Agence européenne de l'environnement. Page relative à l'indicateur "<i>Primary energy consumption by fuel</i>". https://www.eea.europa.eu/data-and-maps/indicators/primary-energy-consumption-by-fuel-6/assessment-2 (consulté le 16/05/2019)</p> <p>ICEDD, 2018. Bilan énergétique de la Wallonie 2016. Bilan de l'industrie et bilan global. Rapport V1. Bilan réalisé pour le compte du SPW - DGO4 - DEBD. En ligne. https://energie.wallonie.be/servlet/Repository/bilanenergetiqueindustrieetglobal2016.pdf?ID=54008 (consulté le 28/05/2019)</p> <p>Directive 2012/27/UE du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relative à l'efficacité énergétique, modifiant les directives 2009/125/CE et 2010/30/UE et abrogeant les directives 2004/8/CE et 2006/32/CE. En ligne. http://data.europa.eu/eli/dir/2012/27/oj</p>

Raison d'être de la fiche d'indicateurs	<p>Le niveau de consommation d'énergie primaire, son évolution et sa composition permettent d'expliquer les pressions exercées sur l'environnement par la production et la consommation d'énergie.</p> <p>Cet indicateur fait l'objet d'un suivi au niveau européen. La directive 2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique vise une baisse de la consommation d'énergie primaire de 20 % au niveau européen par rapport aux projections d'ici à 2020. L'objectif est d'avoir une consommation d'énergie primaire de maximum 1 483 millions de tonnes équivalent pétrole en 2020 au niveau européen. (Directive 2012/27/UE du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2012 relative à l'efficacité énergétique, modifiant les directives 2009/125/CE et 2010/30/UE et abrogeant les directives 2004/8/CE et 2006/32/CE, telle que modifiée. En ligne. https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:02012L0027-20181224)</p>
--	--

SECTION 3 : METHODOLOGIE

INDICATEUR N°1	
Titre	Consommation d'énergie primaire en Wallonie, par source
Description des paramètres présentés	<p>L'indicateur 1 présente l'évolution de la consommation d'énergie primaire (courbe) et de sa répartition par source (histogramme) entre 2000 et 2017.</p> <p>Les sources sont présentées par ordre décroissant d'importance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - combustibles solides (hors bois) ; - énergie issue de sources renouvelables et récupération d'énergie (issue de la fraction non renouvelable des déchets) ; - gaz naturel ; - produits pétroliers ; - combustibles nucléaires (sur base de la production potentielle de chaleur).
Unité(s)	TWh (Terra Watt heure)
DONNEES UTILISEES POUR CONSTRUIRE LES PARAMETRES	
Données énergétiques	
Fournisseur des données	SPW - DGO4 - Département de l'énergie et du bâtiment durable (bilans énergétiques)
Description des données	<p>Les données énergétiques utilisées dans cette fiche d'indicateurs sont issues des travaux réalisés dans le cadre des bilans énergétiques wallons.</p> <p>Les bilans énergétiques présentent des données relatives à la production, la transformation et la consommation d'énergie en Wallonie. Ils sont basés sur les données récoltées auprès des différents acteurs (production, transformation, consommation) par différents moyens (enquête intégrée environnement, contacts directs...) et de modélisations. En lien avec les méthodologies issues des directives européennes, ils sont notamment utilisés pour les rapports ou les inventaires d'émissions.</p> <p>Plusieurs bilans sectoriels (transport, production et transformation, domestique...) sont réalisés chaque année.</p> <p>Pour plus d'informations, consulter le Portail énergie du Service public de Wallonie. Voir en particulier la page relative aux bilans énergétiques wallons : https://energie.wallonie.be/fr/bilans-energetiques-wallons.html?IDC=6288</p>

	<p>Les données relatives à la consommation d'énergie (consommation intérieure brute ou consommations finales par secteur) sont issues du Bilan énergétique de la Wallonie – Bilan de l'industrie et bilan global. Ce bilan reprend les principaux facteurs explicatifs relatifs à la demande en énergie et présente l'évolution des consommations d'énergie de l'industrie par secteur et vecteur.</p> <p>Voir par exemple (dernier bilan disponible à la date de publication de cette notice méthodologique) :</p> <p>ICEDD, 2018. Bilan énergétique de la Wallonie 2016. Bilan de l'industrie et bilan global. Rapport V1. Bilan réalisé pour le compte du SPW - DGO4 - DEBD. En ligne. https://energie.wallonie.be/servlet/Repository/bilanenergetiqueindustrieetglobal2016.pdf?ID=54008 (consulté le 28/05/2019)</p> <p>La répartition des consommations par source présentés dans l'indicateur correspond aux catégories calculées dans le cadre des bilans énergétiques. À titre d'information, en 2017, les sources étaient constituées des sous-catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - combustibles solides (hors bois) : charbon et aggloméré de houille, coke, lignite ; - énergie issue de sources renouvelables et récupération d'énergie : bois, sciure de bois, écorces, liqueur noire, biogaz, biodiesel, bioéthanol, autres biocarburants, déchets solides renouvelables, autre biomasse, pompes à chaleur, géothermie, solaire thermique, solaire photovoltaïque, énergie éolienne, hydroélectricité, chaleur/vapeur, autres combustibles ; - gaz naturel ; - produits pétroliers : fioul léger et pétrole lampant, fioul lourd, coke de pétrole, essence kérosène, butane, propane, GPL, autres produits pétroliers ; - combustibles nucléaires.
<p>Traitement des données</p>	<p>La consommation d'énergie primaire est calculée de la manière suivante : (consommation intérieure brute) - (consommation d'énergie à usage non énergétique)</p> <p>La consommation intérieure brute et la consommation d'énergie à usage non énergétique (totale et par source) sont issues des travaux réalisés dans le cadre des bilans énergétiques wallons.</p> <p>L'importation nette d'électricité est un vecteur pris en compte pour le calcul de la consommation intérieure brute d'énergie et donc pour le calcul de la consommation d'énergie primaire. Ce vecteur n'étant pas une source d'énergie primaire, il n'est pas représenté distinctement dans la répartition par source (histogramme).</p>
<p>INDICATEUR N°2</p>	
<p>Titre</p>	<p>Consommation d'énergie primaire en Wallonie (2017)</p>
<p>Description des paramètres présentés</p>	<p>L'indicateur 2 présente la répartition de la consommation d'énergie primaire en 2017, avec d'une part les pertes lors de la transformation et la distribution de l'énergie et d'autre part la consommation finale d'énergie répartie entre les différents secteurs d'activité. Cet indicateur permet de faire le lien entre la consommation d'énergie primaire et la consommation finale d'énergie.</p> <p>Deux grandes catégories sont représentées dans cet indicateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - consommation finale d'énergie par les différents secteurs d'activité ; - pertes lors de la transformation et la distribution.

	<p>La consommation finale d'énergie est elle-même répartie entre les différents secteurs d'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - industrie ; - transport ; - résidentiel ; - tertiaire ; - agriculture.
Unité(s)	TWh (Terra Watt heure)
DONNEES UTILISEES POUR CONSTRUIRE LES PARAMETRES	
Données énergétiques	
Fournisseur des données	SPW - DGO4 - Département de l'énergie et du bâtiment durable (bilans énergétiques)
Description des données	Les données énergétiques utilisées dans cette fiche d'indicateurs sont issues des travaux réalisés dans le cadre des bilans énergétiques wallons. Voir la description de ces données ci-dessus (indicateur 1).
Traitement des données	<p>La consommation d'énergie primaire est calculée de la manière suivante : (consommation intérieure brute) - (consommation d'énergie à usage non énergétique)</p> <p>La répartition de la consommation finale par secteur est issue des bilans énergétiques. À noter que les bilans énergétiques présentent généralement les secteurs résidentiel, tertiaire et de l'agriculture ensemble sous l'appellation "secteur domestique et équivalents", contrairement aux fiches d'indicateurs de l'état de l'environnement wallon dans lesquelles ces secteurs sont présentés séparément.</p> <p>Les pertes lors de la transformation et la distribution sont l'addition des trois éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pertes lors de la transformation : différence entre la quantité d'énergie entrant en transformation (combustible nucléaire et gaz naturel principalement) et la quantité d'énergie utilisable après transformation en électricité et en chaleur ou vapeur ; - autoconsommations du secteur de l'énergie ; - pertes lors de la distribution d'énergie.

SECTION 4 : LIMITES DES INDICATEURS

Fiabilité des données	Les méthodologies d'élaboration des bilans énergétiques sont régulièrement améliorées, lorsque de meilleures données ou méthodologies sont disponibles. Il s'agit donc d'un processus dynamique et les données des années précédentes peuvent être révisées.
------------------------------	--

SECTION 5 : ELABORATION DE L'ETAT ET DE LA TENDANCE

Paramètre évalué par le pictogramme	Évolution de la consommation d'énergie primaire
ETAT	
Méthode d'attribution	Comparaison de l'état actuel et des prévisions pour 2030. L'échéance de l'objectif à atteindre est trop éloignée que pour évaluer l'état.

TENDANCE**Méthode
d'attribution**

Évolution de la consommation d'énergie primaire entre 2000 et 2017.

SECTION 6 : MISES A JOUR**Date de dernière
mise à jour de cette
fiche
méthodologique**

Juillet 2019